

#31

Juil. 25

> îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

DANS L'ACTU

Budget participatif :
votez pour votre projet
préférés ! – p.4

AU QUOTIDIEN

Sur le port d'Ars-en-Ré,
ces commerces bientôt
ouverts à l'année – p.7

INITIATIVES

Des comédiens
bénévoles redonnent vie
aux scénarii d'Alice Guy
– p.8



LE DOSSIER À 180°

C'est parti pour un été en fanfare

Tous vos événements en p.9-14



1^{ER} AVRIL > 1^{ER} MAI

Un Mois de l'environnement 2025 aux frontières de l'imaginaire.



19 MAI

À Saint-Martin-de-Ré, un nouveau lieu pour répondre à toutes vos questions sur le logement.



24 MAI

Une sensibilisation à la cybersécurité lors du premier Forum du numérique.



24 MAI

La bicyclette à l'honneur à l'occasion de la Fête de la mobilité.



6 JUIN

Un cabaret déjanté pour clôturer la saison 24-25 de La Maline.

SOMMAIRE

- 4 • Dans l'actu
Budget participatif : 3, 2, 1 : votez !
- 5 • Bonjour...
Josiane Bellanger
Elle plaide pour une meilleure cohabitation entre piétons et cyclistes
- 6 • Au quotidien
Tour d'horizon des dernières actus
- 8 • Initiatives
La compagnie Îlot-théâtre redonne vie à des scénarii d'Alice Guy
- 9 • Le dossier à 180°
Ces événements à ne pas manquer cet été !
- 15 • À la loupe
Les puits, témoins visibles d'un défi qui refait surface
- 16 • L'info des communes
L'actu des dix villages passée en revue
- 18 • Préserver notre île
Marais : ce qui se joue derrière le paysage de carte postale
- 20 • De vous à nous
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne
- 23 • Tribune politique



Lionel Quillet

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

Chères Rétaises, Chers Rétais,

Depuis le début de cette mandature en 2020, **la Communauté de communes a affirmé et développé son action autour des trois axes d'intervention** décidés par les élus communautaires : **favoriser la vie permanente, préserver l'environnement et le cadre de vie, et aménager durablement le territoire.**

Construction de la nouvelle Maline, reconstruction du Centre de transfert des déchets, réhabilitation du quai de la Criée, Programme local de l'habitat, aides directes aux particuliers pour la rénovation énergétique, mise en œuvre des PAPI, lutte contre l'érosion marine, gestion des marais et de l'environnement, subventions aux associations, crèches, animation du label Pays d'art et histoire, conseil numérique, centres adolescents, aides aux communes : **la Communauté de communes est sur tous les fronts** et son efficacité lui permet d'être reconnue comme un **acteur incontournable et moteur de notre territoire insulaire** agissant en partenariat et en **bonne intelligence avec nos dix communes.**

En six ans, **l'intercommunalité aura investi près de 50 millions d'euros** toutes compétences confondues (protection du littoral, logement, économie, pistes cyclables, équipements sportifs...), tout en assurant un **nombre grandissant de services aux Rétais, aux Communes et aux acteurs économiques, sociaux et associatifs de notre île.** Cette politique ambitieuse a été menée avec sérieux, avec efficacité et, en outre, **sans que nous augmentions les impôts locaux des Rétais !** C'est la philosophie qui a toujours conduit notre action à la tête de la Communauté de communes.



BUDGET PARTICIPATIF DE L'ÎLE DE RÉ 2025



**40 000 € pour un projet :
à vous de voter !**

Dans le cadre du troisième budget participatif de la Communauté de communes, cinq projets imaginés par les habitants sont soumis à votre vote. Voici la marche à suivre.

Le 17 mai dernier, une matinée de concertation citoyenne a permis aux participants d'imaginer des projets permettant d'améliorer notre cadre de vie. Au total, cinq idées ont émergé et sont, dès à présent, soumises au vote des Rétais.

**Un vote en ligne du 23 juin
au 30 septembre**

Pour les consulter, rendez-vous sur la plateforme «Budget participatif de l'île de Ré». Elle est accessible depuis la page d'accueil du site Internet de la Communauté de communes : www.cdciledere.fr

Du 23 juin au 30 septembre, tous les résidents permanents et secondaires âgés d'au moins 12 ans peuvent voter en ligne pour leur proposition préférée.

Il est aussi possible de participer par mail - à developpement.durable@cc-iledere.fr - ou par courrier postal à l'adresse suivante: Communauté de communes de l'île de Ré - 3 rue du père Ignace - 17410 Saint-Martin-de-Ré.

Le projet lauréat sera rendu public en octobre et sera réalisé grâce à l'enveloppe de 40 000 € allouée dans le cadre de ce budget participatif.

« Nous espérons que les habitants se mobiliseront car il nous semble important de les faire participer à la vie du territoire. »

Patrice Déchelette, vice-président délégué à l'administration générale

Les cinq propositions à la loupe



1 Créer une campagne de sensibilisation

à la réduction des déchets plastiques (campagne d'affichage, communication, événements).



2 Mettre en place des points de collecte des biodéchets

dans les communes qui n'en disposent pas encore (points d'apport volontaire, composteurs collectifs).



3 Distribuer des kits d'achat en vrac

pour réduire la consommation d'emballages (bocaux, sacs à vrac, filets...).



4 Créer un outil de sensibilisation sur les forêts

pour faire comprendre les mesures de gestion et l'évolution des paysages (exposition itinérante).



5 Améliorer la cohabitation entre usagers

avec une campagne d'information et de sensibilisation à destination des cyclistes, piétons et automobilistes.



Elle plaide pour une meilleure cohabitation entre piétons et cyclistes

Habitante au Bois-Plage-en-Ré, Josiane Bellanger a fait entendre sa voix lors de la matinée de concertation citoyenne organisée le 17 mai dans le cadre du budget participatif.

Les raisons de sa mobilisation : « J'ai envie de contribuer à la vie du territoire »

« Je suis née au Bois-Plage-en-Ré et suis revenue y vivre en 2024 après avoir travaillé en Loire-Atlantique. Là-bas, je me suis engagée en politique. J'étais élue dans ma commune, en tant qu'adjointe, ainsi qu'à la Communauté de communes. À mon retour ici, j'ai eu envie de contribuer à la vie du territoire. En venant (à la matinée d'échanges du 17 mai), je n'avais pas d'idée précise en tête. C'est venu en discutant avec les autres participants. »

Sa proposition : « L'île de Ré n'est pas assez piétonne »

« Nous avons beaucoup parlé de mobilité. L'île de Ré est réputée pour être le paradis des vélos mais je remarque que la question de la mobilité piétonne est peu étudiée. Par exemple, beaucoup de piétons marchent sur la piste cyclable entre La Couarde-sur-Mer et Saint-Martin-de-Ré. La cohabitation peut être dangereuse et pourrait être améliorée. Peut-être faut-il revoir la signalisation,

raccourcir la largeur des voies cyclables et créer des aménagements piétons ? »

Son avis sur le budget participatif : « Il faut persévérer dans ce sens »

« Il contribue au vivre-ensemble mais il comporte des limites. D'un côté, c'est compliqué de mobiliser les habitants. Nous ne saisissons pas assez ces opportunités. D'un autre côté, nous n'avons pas toutes les connaissances administratives pour le faire. On peut avoir des idées mais, si elles n'entrent pas dans les compétences de la collectivité, elles ne peuvent pas être réalisées. Ça peut être décevant. Par exemple, je suppose que la création de voies piétonnes est du ressort des communes et non de la Communauté de communes... Cela s'entend. Mais, de notre point de vue, nous pensons à l'échelle du collectif. Il faut s'écarter de cette compartimentation administrative et travailler ensemble. En tous cas, les budgets participatifs sont de bonnes initiatives. Il faut persévérer dans ce sens. »



À savoir

La Communauté de communes dispose de la compétence d'aménagement et d'entretien des pistes cyclables dites « d'intérêt communautaire » mais ne dispose pas de la compétence d'aménagement et d'entretien de cheminements piétons. Par conséquent, elle ne peut pas créer de chemins dédiés. De plus, le dimensionnement de ses pistes ne permet pas d'en scinder une partie pour la dédier au cheminement piéton. En revanche, la Communauté de communes a conservé l'action de sensibilisation relative à la cohabitation entre usagers (cyclistes, piétons et automobilistes) puisque celle-ci s'intègre davantage dans son champ de compétence, c'est-à-dire son domaine d'intervention.

En bref



Une aide au transport scolaire des collégiens

Elle s'adresse aux familles domiciliées à moins de trois kilomètres du collège. «Une tarification proportionnelle aux revenus des parents est appliquée par la Région. Mais, ces familles ne peuvent pas y prétendre. Le tarif majoré leur est appliqué. Notre aide est une compensation entre le plein tarif et celui auquel elles pourraient prétendre si elles résidaient en dehors de ce périmètre», précise Gérard Juin, vice-président délégué à la jeunesse.

➤ + d'infos et faire une demande : www.cdclidere.fr rubrique « Transports, mobilité ».

Et si vous compostiez entre voisins ?

En juin, le septième site de compostage collectif de l'île a été inauguré à Ars-en-Ré. Si vous souhaitez, vous aussi, en disposer, parlez-en d'abord avec vos voisins. Puis, contactez votre mairie pour connaître le fonctionnement d'une unité de compostage collectif, choisir un (ou plusieurs) emplacement(s) et recenser des « référents-bénévoles ». Après avoir reçu une formation, leur rôle sera de veiller à la bonne santé du composteur et de s'assurer de sa bonne utilisation. Enfin, le matériel est fourni et installé gratuitement !



De nouveaux logements sociaux en construction

À Saint-Martin-de-Ré, les travaux de construction de 25 logements à loyer modéré ont débuté sur le site de l'ancienne gendarmerie, le long de l'avenue de la plage. En parallèle, sept autres ensembles, pour un total de 200 logements, sont dans les tuyaux.

➤ + d'infos et faire une demande de logement social sur : www.demandedelogement17.fr

Une réunion de présentation pour tout savoir du label Pays d'art et d'histoire

Tout juste renouvelé, ce label permet la programmation de visites, expositions et conférences permettant de préserver, valoriser et faire connaître le patrimoine et l'histoire de l'île de Ré. Pour en savoir plus et découvrir ce qu'il prévoit pour les dix prochaines années, une soirée de présentation est organisée le 27 août, à 18 h. Rendez-vous à l'ancienne école de la Noue, située au 43 cours des écoles, à Sainte-Marie-de-Ré.



Une idée « lumineuse » pour améliorer la signalisation sur les pistes cyclables

Au niveau du Martray, à Ars-en-Ré, sur la route du Paradis entre La Flotte et Sainte-Marie-de-Ré, ou bien sur la piste reliant La Couarde-sur-Mer à Saint-Martin-de-Ré, six secteurs cyclables accidentogènes ont été équipés d'une signalisation photoluminescente pour améliorer la visibilité durant la nuit. Tout juste réalisé, ce projet a été imaginé par les habitants dans le cadre du budget participatif de l'année dernière.



Une règle de pêche à pied pour vérifier vos captures

Avant vos sorties sur l'estran, pensez à vous munir d'une règle de pêche à pied. Disponible dans les mairies, dans les bureaux d'accueil touristique ou au siège de la Communauté de communes, elle indique la taille des prises à respecter et la quantité maximum de coquillages qu'il est possible de prélever.

Les commerces mettent en valeur des productions locales.



À Ars-en-Ré, ces commerces bientôt en activité sur le quai de la Criée

En cours de réhabilitation par la Communauté de communes, les bâtiments du quai de la Criée, accueilleront, dès cet automne, quatre nouveaux commerces ouverts à l'année. Parmi eux...



Un collectif d'artisans créateurs

Céramique, créations florales, bougies artisanales, linogravures, vannerie... Un collectif d'artistes vendra ses productions – entièrement conçues sur l'île de Ré – et entend proposer, hors période estivale, des stages et ateliers de création. « Nous avons déjà travaillé ensemble, de manière nomade et éphémère, sur des marchés de créateurs », précise l'artiste peintre Laëtitia Prin. « Ce lieu donnera plus de visibilité à notre travail et nous permettra de nous relayer sur la partie logistique. Quand l'un tient la boutique, les autres peuvent créer dans leur atelier. »



La coopérative des sauniers

« C'est un retour aux racines », apprécie le directeur général de la coopérative, Boris Zukanovich, en référence à cette époque où « l'or blanc » était stocké et vendu ici même, sur le quai de la Criée. Plus qu'un espace de vente (sel fin, gros sel et fleur de sel), ce nouveau lieu sera pédagogique. Les visiteurs pourront découvrir des outils traditionnels et en apprendre davantage sur un savoir-faire ancestral ainsi que sur le quotidien des sauniers. « Un espace sera réservé à la vente d'autres produits locaux, comme du vin et du miel, ou qui utilisent le sel de l'île de Ré. »



La bonbonnière de l'île de Ré

Avis aux gourmands: déjà présente à Rivedoux-Plage depuis 2019, la bonbonnière de l'île de Ré proposera ses glaces, bonbons et autres pâtisseries à la vente dans un nouveau local d'environ 100 m². Plus grand que l'actuel, il hébergera un atelier de confection, un espace de vente ainsi qu'une salle de dégustation avec places assises en intérieur. « L'hiver, j'animerai des ateliers de cuisine pour apprendre à travailler le chocolat, projette la gérante, Bénédicte Haon. Surtout, ce nouveau commerce m'aide à développer mon activité dans le Nord. C'est un beau défi à titre personnel et collectivement pour tous les commerçants qui vont faire revivre ce lieu ».

« Nous avons sélectionné des projets complémentaires à l'activité du centre-bourg, qui s'inscrivent dans une logique de circuits courts et dont l'activité est proposée à l'année. »

Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie



Mais aussi...

Deux bureaux pour l'accueil d'entreprises*, un pôle santé (avec un kinésithérapeute et deux infirmières), une orthophoniste, un salon de coiffure ainsi qu'une salle d'exposition de 88 m² seront installés.

*un appel à candidatures est lancé jusqu'au 15 août pour les occuper.

➤ + d'infos : www.cdclidere.fr



L'apothicairerie de Saint-Martin-de-Ré fait l'objet d'un des dix courts métrages.

Une figure du cinéma réhabilitée par la compagnie Îlot-Théâtre !

Entre sensibilisation au patrimoine et à l'histoire du cinéma, la compagnie réhabilite, au détour d'un projet artistique participatif, une pionnière du septième art tombée dans l'oubli: Alice Guy.

De février à septembre, une centaine d'habitants s'improvisent comédiens pour tourner dix courts métrages dans le cadre d'un projet porté par la compagnie Îlot-Théâtre.

Avec un point commun: tous donnent vie à des scénarii d'Alice Guy, la première femme cinéaste, dont la plupart des films ont été détruits ou perdus.

« Il y a trois ans, on ne savait même pas qui elle était », reconnaît Serge Irlinger, cofondateur de la compagnie. À l'époque, le duo qu'il forme avec Laure Huselstein cherchait une figure féminine autour de laquelle articuler une nouvelle création. Au fil de ses recherches, il découvre « la vie extraordinaire » d'une femme oubliée des livres d'histoire.

La compagnie documente son œuvre, s'attache les services d'une docteure en cinéma, Coraline Refort, spécialiste de cette icône du cinéma, et compile une quarantaine de ses scénarii.

Les dix communes comme décor

Enfin, une rencontre avec la Communauté de communes a permis d'imaginer le tournage de ces films dans des lieux emblématiques de l'île,

« afin de mettre en valeur le patrimoine et l'architecture de ses dix communes », précise Danièle Pétiinaud-Gros, vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

« Les scénarii s'y prêtent parfaitement : "Le Tonnelier" pour l'alambic de Sainte-Marie-de-Ré, "Les dangers de suivre une jolie fille", qui se déroule chez un dentiste, pour l'apothicairerie de Saint-Martin-de-Ré... », reprend Serge Irlinger.

Compte tenu de son intérêt pour le territoire et ses habitants, l'idée aboutit au versement d'une subvention de 15 000 € à la compagnie pour concrétiser son projet. Participatif, celui-ci est réalisé grâce à la centaine d'habitants ayant répondu à l'appel à candidatures d'Îlot-Théâtre.

« Les films étant muets, les participants n'ont pas de texte à apprendre, explique Serge Irlinger. Ils ne sont pas monopolisés plus d'une journée, le fait de valoriser le patrimoine de leur commune les touche et les tournages créent de vrais moments de convivialité ».

Rendez-vous avant la fin de l'année pour le clap de fin de cette aventure, où les dix

courts métrages seront projetés et mis en musique lors d'un ciné-concert*

* La date et le lieu ne sont pas connus au moment de l'impression de ce magazine.



Qui était Alice Guy ?
(1873 - 1968)

En 1895, alors secrétaire au Comptoir général de la photographie – société rachetée par un certain Léon Gaumont à la fin du XIX^e siècle – elle assiste à la présentation du cinématographe par les frères Lumière. C'est la révélation.

Autodidacte, passionnée et curieuse, elle commence à imaginer des scénarii, à manipuler les appareils photographiques et à tourner ses premiers films. Peu à peu, elle prend la tête de la production Gaumont. La suite et fin de sa carrière s'écrit aux États-Unis. Alice Guy y crée sa société de cinéma ainsi que sa compagnie d'acteurs et réalise des centaines de films, avant de rentrer en France et de tomber dans l'oubli.



Événements de l'été: demandez le programme !

Pour les résidents permanents, secondaires ou touristes de passage, l'île de Ré redouble d'animations pendant l'été !

Visites guidées, festivals, sorties nature, découvertes de monuments patrimoniaux remarquables ou pratique de sports nautiques... Les possibilités d'activités sont nombreuses.

Nos rendez-vous en un coup d'œil !

Les services de la Communauté de communes se mettent au diapason et proposent plusieurs animations. En voici quelques exemples.

Faites le plein d'activités nature

– du 7 juillet au 26 août

Les mains dans la vase ou dans le sable, les deux pieds sur l'estran, en forêt ou dans les marais, et parfois même la tête dans les étoiles, comme à l'occasion d'un safari nocturne, découvrez la biodiversité et les paysages naturels de l'île de Ré en compagnie des écogardes de la Communauté de communes. Au total, dix sorties au grand air vous attendent ! À la fois ludiques et pédagogiques, elles mettront vos cinq sens en éveil... et à contribution !

Voyage du sable à la cime

Découvrez la formation des dunes depuis l'estran.

– 7 juillet (10h) • Le Bois-Plage-en-Ré

Safari nocturne

Discrète et fascinante, partez à la découverte de la vie sauvage nocturne.

– 9 juillet (21h) • Saint-Clément-des-Baleines

– 6 août (21h) • La Flotte

Venez papillonner

Les papillons n'auront plus de secrets pour vous !

– 11 juillet (10h) • La Couarde-sur-Mer

Nature et vieilles pierres

Dénichez la biodiversité ayant trouvé refuge dans les remparts Vauban.

– 16 juillet (10h) • Saint-Martin-de-Ré

Ça va butiner

Apprenez-en plus sur les liens fascinants entre les plantes et les insectes.

– 23 juillet (10h) • Rivedoux-Plage



Estrange !

Observez les espèces mystérieuses et surprenantes qui peuplent le littoral...

– 25 juillet (10h30) • Loix

– 20 août (13) • Le Bois-Plage-en-Ré

Balade marais time

Approchez de plus près la biodiversité qui habite les marais de l'île...

– 20 août (10h) • Les Portes-en-Ré

Aquarelles

Portez un regard artistique sur les paysages de Loix... À vos pinceaux !

– 26 août (10h) • Loix

Pratique

- Tout est gratuit. Réservation obligatoire dans tous les bureaux d'accueil touristique ou sur www.iledere.com. Le lieu exact de chaque animation sera indiqué une fois la réservation effectuée.

+ d'infos : 06 30 71 77 96.



Le 7^e art à la tombée de la nuit

– 10, 23, 24, 31 juillet, 7 et 26 août

En plus de ses projections en salle, La Maline propose six films en plein air à la tombée de la nuit ! Au programme :



Les petits victoires

– 10 juillet
Rivedoux-Plage
Esplanade de la mer



Little miss sunshine

– 23 juillet
Ars-en-Ré
Place de l'église



Vice-versa 1

– 24 juillet
La Flotte
Le Clos Biret



Un p'tit truc en plus

– 31 juillet
Le Bois-Plage-en-Ré
Les Gollandières



Les minions 2

– 7 août
La Couarde-sur-Mer
Marché du mail



Antoine Albeau, la légende

– 26 août
La Couarde-sur-Mer
Marché du mail

➤ Rendez-vous sur www.lamaline.net pour retrouver le programme complet

À savoir

- La saison culturelle 2025/2026 de La Maline débutera le 13 septembre ! Au programme de cette soirée d'ouverture gratuite : une présentation de la saison suivie du spectacle "French touch made in Germany" de l'artiste Immo, à la fois jongleur, musicien et acrobate ! La soirée se terminera sur le parvis de La Maline avec un cocktail musical ! Réservation à partir du 23 juin.

+ d'infos : www.lamaline.net



Les Journées européennes du patrimoine

– 19, 20 et 21 septembre

En septembre, c'est la rentrée des classes, certes, mais c'est aussi le retour des Journées européennes du patrimoine, qui se déroulent cette année sur le thème du patrimoine architectural. Le temps d'un week-end, l'île de Ré célèbre ses traditions, ses monuments et son histoire. Ne manquez pas le traditionnel Cluedo grandeur nature organisé par la Communauté de communes !

- Programme complet à venir sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda".

L'agenda de l'été

JUSQU'AU 29 AOÛT

La Java des Baleines



Concerts, ateliers de danse, quizz, soirées clubbing... Jusqu'au 29 août, le célèbre chapiteau vibrera au rythme de nombreux événements festifs et culturels !

➤ Ouverture du lundi au samedi de 18h à minuit. Rendez-vous au terre-plein du moulin, à Saint-Clément-des-Baleines.

Programme complet sur www.lajavadesbaleines.fr

28 JUIN - 10 JUILLET

Le Festival île de Ré photo

Avis aux amateurs de photographie : du 28 juin au 10 juillet se déroule le traditionnel "Festival île de Ré photo" ! Au total, 600 clichés seront exposés et présentés par une cinquantaine de photographes. Retrouvez aussi un studio où tirer votre portrait à la manière des plus grands studios parisiens, des conférences, dont celle de l'invité d'honneur de cette édition, le photojournaliste franco-américain Peter Turney, ainsi qu'un espace de présentation et vente d'appareils numériques.

➤ Entrée libre et gratuite, tous les jours de 10h à 13h et de 16h à 19h. Rendez-vous à la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré.

+ d'infos : www.ilederephoto.com

6 - 11 JUILLET

Le Festival international de guitare de l'île de Ré

Musique folklorique espagnole, irlandaise, colombienne... Embarquez pour un voyage aux quatre coins du globe - et de l'île de Ré - au rythme d'une dizaine de concerts, dont deux gratuits, programmés du 6 au 11 juillet à l'occasion du Festival international de guitare de l'île de Ré. Sans oublier les traditionnelles soirées de musique de chambre, promenades musicales et concerts en plein air !

➤ Réservation conseillée par SMS au 06 07 04 93 37 ou au 07 82 48 90 78, ou sur place 30 minutes avant le début du concert.

Programme complet sur www.reguitarfestival.com

28 JUILLET - 8 AOÛT

Le Festival Musique en Ré



Pour cette 38^e édition du festival de musique classique, 13 concerts sont programmés, dont cinq en plein air et gratuits, dans les communes de Loix, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré, Le Bois-Plage-en-Ré et La Flotte. Parmi les rendez-vous à ne pas manquer : une soirée opéra-comique de Georges Bizet avec "Le Docteur Miracle", un concert jeune public illustré par un film d'animation, ou encore une soirée spéciale Mozart !

➤ Billetterie au centre Leclerc de Saint-Martin-de-Ré et sur place une heure avant le début des concerts.

Programmation sur www.musique-en-re.com

29 - 30 JUILLET

La Prée rock festival

Le festival de rock est de retour pour sa deuxième édition ! Au programme : expositions de Harley Davidson et voitures anciennes, initiations à la batterie et la guitare, exposants de produits "100 % rock" et, bien sûr, sept concerts en hommage aux grands noms de la musique : Coldplay, Police, Queen, AC/DC... *The show must go on !*

➤ Rendez-vous au fort La Prée. Entrée gratuite. Ouverture des portes à 14h pour un début des concerts à 18h.

3 - 7 AOÛT

Le Festival Jazz au phare



Sheila, Ayo, Keziah Jones... Au total, 24 concerts et 82 musiciens sont à retrouver pendant cinq jours de festival dans un décor idyllique, au pied du Phare des baleines.

➤ + d'infos et réservations sur www.jazzauphare.com

8 - 10 AOÛT

Le Salon du livre

Comme à son habitude, il se déroulera à la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré. Au programme : des ateliers créatifs pour les enfants, des stands de vente de livres - dont un dédié aux mangas, notamment pour les jeunes lecteurs -, des conférences, tables-rondes et rencontres avec une centaine d'auteurs et autrices... Et qui sait ? Peut-être allez-vous dénicher votre pépite littéraire à feuilleter sur la plage cet été...

➤ Ouverture de 14h30 à 19h le vendredi ; de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h le samedi et dimanche. Entrée libre.

+ d'infos : www.ile-aux-livres.fr

20 - 22 AOÛT

Festival Syrx en Ré

Schubert, Mozart, ou encore Beethoven repris par de jeunes talents : c'est le principe du Festival Syrx en Ré, qui proposera trois soirées de musique classique à Ars-en-Ré (mercredi), aux Portes-en-Ré (jeudi) et La Couarde-sur-Mer (vendredi) !

➤ 20 € (10 € tarif réduit).

+ d'infos, programme complet et réservations sur www.festival-syrinx.com

22 - 23 AOÛT

Le Festival

Du rock, de la musique électronique, du hip-hop, mais aussi de la danse et des arts du cirque... Pour sa 10^e édition, le Festival propose une programmation dense et éclectique, avec trois concerts (dont un DJ set) et un spectacle par soirée.

➤ + d'infos sur [Association Ré Jour](https://www.facebook.com/Association-Re-Jour)

22 - 24 AOÛT

Le Festival Jazz en Ré

Voilà 27 ans que le festival régale les amateurs de jazz ! Cette année, rendez-vous à Saint-Martin-de-Ré, sur le parking de la Courtine, où cinq groupes se produiront. Vendredi soir, le violon sera à l'honneur avec, notamment, un concert d'Aurore Voilqué, l'une des musiciennes de Thomas Dutronc. Suivront deux concerts de guitare le samedi et, pour finir en beauté, le "Big Band" de Michel Delage, dimanche 24 août, avec 13 musiciens présents sur scène. Ambiance américaine des années cinquante garantie !

➤ Entrée libre et gratuite. Ouverture des portes à 20h30.

Programmation complète sur www.jazzenre.fr

29 - 31 AOÛT

Antoine Albeau series

Rendez-vous sur la plage du Peu Ragot, à La Couarde-sur-Mer, pour trois jours de windsurf ! Ouvert aux athlètes d'élite, aux débutants comme aux passionnés, l'événement devient, en 2025, une étape officielle du Championnat de France dans les disciplines windsurf et windsurf foil ! Un rendez-vous à ne pas manquer... pour les athlètes comme pour les simples observateurs !

➤ + d'infos sur www.antoinealbeuseries.com

27 SEPTEMBRE

La Fête du coquillage

Direction le port de Saint-Martin-de-Ré, de 12h à 23h, pour la 14^e édition de la Fête du coquillage ! Sur place, retrouvez des stands de dégustation d'huîtres, de coquillages (moules, coques, vanets) et de frites. Le tout assaisonné de quelques notes musicales distillées par la "Batala batucada" ainsi que par une fanfare, avant la soirée dansante animée par "Chris DJ".

À savoir

➤ Les structures organisatrices des événements cités sont subventionnées par la Communauté de communes pour un montant total de 180 000 €

Ils partagent leur bon plan de l'été !

Tous impliqués dans la vie culturelle, festive et sportive de l'île de Ré, Jonathan, Sonja, Antoine, Michel et Bérenger évoquent leurs coups de cœur de l'été.



Jonathan Odet

Co-fondateur de la Java des baleines

« J'adore le "off" du festival Jazz au phare. Chaque soir, après les concerts, dans les bars, il y a des jam sessions. Des musiciens professionnels y jouent. Ils sont parfois rejoints par des gens du public, même si c'est encadré. Il y a un super niveau ! Nous sommes en petit comité, l'ambiance est intimiste et conviviale... Ce sont des moments privilégiés. »



Bérenger Michet

Président de l'association "Réjouir", organisateur du Festival

« L'été, j'ai des envies de grand large ! J'aime effectuer des sorties en mer à bord du Cazavant (il est membre d'une association ayant participé à sa remise en état) ou sur le bateau de mes amis. Parce que je suis Casseron, j'adore le Fier d'Ars. C'est un plan d'eau exceptionnel, sans houle, proche de la réserve naturelle, on peut s'y baigner et pêcher... Le cadre est magnifique ! »

➤ Rendez-vous sur www.destinationiledere.com pour réserver une sortie dans le Fier d'Ars.



Michel Lardeux

Animateur de plusieurs événements, dont la Fête du coquillage

« Ancrée dans la culture locale, La Fête de la Noue, le 6 août, possède une saveur particulière car elle fait écho à une légende ancienne. Une princesse espagnole, rescapée d'un naufrage, aurait fait le vœu d'ériger une chapelle à la Noue en guise de remerciement. À l'occasion de cette fête, le matin, une procession est organisée jusqu'à la plage où la mer est bénie. Le soir, un grand repas villageois est servi et plusieurs concerts se succèdent. C'est une fête remarquable. J'y participe depuis au moins dix ans ! »



Sonja Lesaigle

Responsable du fort La Prée, où se déroule le festival de rock

« J'aime beaucoup le Swob, le festival de Salsa organisé à Rivedoux-Plage. Il apporte une diversité musicale intéressante. À l'image du festival polynésien (le Tiurai Ré Nui, également à Rivedoux-Plage) qui évoque un style de vie à part, le Swob est synonyme de convivialité, d'ambiance chaude et festive. Il ajoute vraiment quelque chose aux animations de l'été. »



Antoine Albeau

27 fois champion du monde de windsurf, organisateur des Antoine Albeau series

« L'été, je suis extrêmement occupé. Je suis 7j/7 et 24h/24 à l'école de voile... Mais, quand j'ai du temps libre, j'aime me balader au bout de l'île, en particulier sur le spot du phare des Baleines ! »

La commune des Portes-en-Ré comporte de superbes ouvrages, comme ici dans la rue de Trousse Chemise.



Les puits, témoins visibles d'un défi qui refait surface...

Il y a 60 ans, la construction d'une canalisation permettant d'alimenter l'île de Ré en eau potable coïncide avec l'abandon progressif d'ouvrages indispensables à la vie quotidienne: les puits. Sans pour autant régler le problème de la vulnérabilité du territoire en matière d'accès à l'eau.

Souvent réduits à leur seule fonction décorative, les puits font, aujourd'hui, simplement partie du paysage. Pourtant, leur présence renseigne sur la vie d'autrefois et la vulnérabilité de l'île en matière d'approvisionnement en eau.

Sur un territoire dépourvu de cours d'eau, l'accès à cette précieuse ressource a toujours représenté un enjeu crucial. Pour y remédier, des puits ont été creusés pour exploiter les nappes souterraines. À titre d'exemple, le village des Portes-en-Ré a compté jusqu'à 24 puits communaux. D'autres ont été creusés dans les jardins, les cours extérieures, voire à l'intérieur des maisons.

Des premières canalisations dans les années 50

Pendant combien de temps ont-ils été utilisés ? Difficile à dire. Conservée aux archives du syndicat Eau 17, une carte mentionne l'existence, en 1958, de réseaux d'eau à La Flotte et Saint-Martin-de-Ré. « Visiblement pour exploiter les nappes souterraines », avance Cyrielle Demulier, chargée de mission pour le syndicat, auquel quelques communes du Sud de l'île ont adhéré un peu plus tôt, en 1953.

Une chose est sûre, le raccordement de l'île au continent par une canalisation sous-marine, en 1965, a accéléré leur abandon. « Deux châteaux d'eau ont ensuite été construits en 1965 et dans les années 1970, complète Cyrielle

Dumelier. Mais, cela ne signifie pas que toutes les maisons de l'île ont été immédiatement desservies ». Encore moins que consommer sans compter coule de source...

À savoir

Une partie de ces informations proviennent d'un panneau réalisé par la Communauté de communes, grâce au travail de l'Association pour la protection du patrimoine des Portes-en-Ré (A4P). Au total, une centaine sont installés sur toute l'île et renseignent sur l'architecture, les traditions ou les événements liés à l'histoire rétaise.



Un défi toujours d'actualité

« Dépendante des ressources du continent, l'île de Ré est toujours vulnérable en matière d'accès à l'eau », avertit Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée au développement durable. En particulier l'été, quand les sécheresses limitent les ressources

et que les besoins augmentent en même temps que la population. C'est pourquoi consommer de manière responsable est nécessaire.

➤ Rendez-vous sur www.eau17.fr pour découvrir les petits gestes permettant de faire de grandes économies !



Pratique

Profitez d'une aide (300 € maximum) à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie !

+ d'infos et faire une demande : www.cdciiledere.fr, rubrique « Développement durable ».



Ars-en-Ré

Le marché des créateurs

Parmi les nombreuses manifestations prévues à Ars cet été, vous retrouverez sur la place Carnot le Marché des créateurs organisé par la municipalité les mardis 8 et 22 juillet, ainsi que le mardi 5 et le vendredi 22 août. Une animation musicale différente à chaque fois sera proposée sur le parvis de l'église dans le courant de la soirée.



Rivedoux-Plage

SWOB 2025 : du 16 au 22 août !

Une semaine 100% Latino et West Coast Swing, entre stages, soirées et moments inoubliables sur l'île de Ré. Que vous soyez débutant-e ou passionné-e, vivez une expérience unique dans une ambiance conviviale et festive.

Cours, plage, danse et partage... Le SWOB, c'est l'été qu'on n'oublie pas !

Réservez votre semaine !

www.swob.fr



Le Bois-Plage-en-Ré

La Guinguette revient cet été !

Rendez-vous du 8 juillet au 28 août 2025, tous les mardis et jeudis de 19h30 à 21h sur la place Raymond Dupeux, pour des concerts en plein air gratuits en centre-bourg. Ambiance conviviale garantie autour d'une programmation éclectique: pop, rock, jazz, reggae, soul... Il y en aura pour tous les goûts, même pour les enfants avec un concert spécial ! Sur place, des foodtrucks vous proposeront des plats gourmands et faits maison.

Et pour la 3^e année consécutive, ne manquez pas le VL Summer Tour, festival électro de l'été.

Infos et programme complet : www.leboisplage.com, rubrique agenda.



Saint-Clément-des-Baleines

Un été festif et culturel

Feu d'artifice, expositions, concerts gratuits, marchés nocturnes, brocantes, festival «Jazz au Phare», CinéCyclo, Nuit des Étoiles et bien sûr l'intense programmation de la Java des Baleines vous proposant des dizaines de concerts, des festivals originaux, du cirque, des jeux, des bals... Si Saint-Clément-des-Baleines est l'une des plus petites communes de l'île de Ré, elle est aussi l'une des plus dynamiques en termes de propositions d'animations et de culture. Alors cet été, n'hésitez pas à faire une escale à Saint-Clément !



La Couarde-sur-Mer

Fin des travaux du PAPI

Le Programme d'actions de Prévention des Inondations (Papi) est finalisé. L'objectif? Protéger le village face au risque de submersion marine par la construction d'ouvrages d'endiguement. Cette dernière phase du Papi s'est traduite par le réhaussement du chemin de la Grifforine au printemps 2025.

Les travaux ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime qui rétrocédera les ouvrages à la CdC de l'île de Ré pour en assurer la gestion et le l'entretien.

Le projet est soumis à des obligations d'intégration paysagères et patrimoniales imposées par les services de l'État (DREAL et Architecte des Bâtiments de France), soumis à enquête publique et à l'avis de la population.



Sainte-Marie-de-Ré

Soirée inédite

En septembre, une soirée originale sera dédiée au patrimoine maritimes. L'association Île Art et Culture organise, avec la commune, une vente aux enchères d'œuvres (peintures, photos, objets...), le 13 septembre à 20h30, salle des Paradis. Exposition dès 14h, entrée libre. La vente, animée par un comédien en commissaire-priseur, sera ponctuée d'une pause desserts. Bénéfices reversés à la restauration de l'église.

Infos et inscription : 06 74 53 57 99.



La Flotte

« Les Rendez-vous de l'île de Ré » Sites en Scène - 10 août 2025

Le 10 août, La Flotte accueillera « Les Rendez-vous de l'île de Ré », une journée festive labellisée Sites en Scène 2025.

Au programme: rassemblement et échouage de navires patrimoniaux, grande parade maritime, chants de marins, déambulation de la Guinguette de Peggy, bar à huîtres proposé par l'Association des producteurs d'huîtres de l'île de Ré.

Elle s'achèvera avec un grand spectacle pyrotechnique musical tiré depuis la mer, l'illumination des bateaux patrimoniaux et un bal sur le port animé par l'orchestre Loveboat qui embarquera un public toujours nombreux dans une croisière festive.



Saint-Martin-de-Ré

Réouverture de la Poudrière Saint-Louis Mardi 1^{er} Juillet 2025

Après rénovation, la poudrière Saint-Louis, monument rouvre ses portes au public. La commune de Saint-Martin-de-Ré et la CdC proposent une journée gratuite et tout public mêlant histoire, spectacle et découverte.

Au programme : des animations scolaires, des visites libres et commentées de la poudrière, un spectacle de cap et d'épée à 11h et 19h30, une visite guidée thématique intitulée « Saint-Martin au temps des Mousquetaires » à 18h, un spectacle de feu et un final pyrotechnique, à 22h30.



Loix

Ralentez !

Pour rappel à Loix, la vitesse dans tout le village est limitée à 30km/h et en zone rencontre à 20km/h. Au regard de la diversité des usagers des voies (piéton, cycles, automobiles, etc...) et de la morphologie des rues (étroitesse, angles morts, sorties directes des maisons sur la chaussée, priorité à droite) il est fondamental d'adapter son comportement, y compris à vélo, et sa vitesse.

Dans les rues, le stationnement est interdit sauf emplacements matérialisés. On recense à Loix, entre le parc public et le parc privé, 2750 places soit 1 place pour 2 personnes ! Pour faciliter le stationnement en saison, la mairie ouvre à compter du 1^{er} juillet, une nouvelle aire de stationnement de 100 places accessible depuis la rue des pêcheurs.



Les Portes-en-Ré

Les concerts reprennent pour tout l'été

Comme tous les ans, la municipalité se mobilise pour offrir un vaste programme d'animations gratuites pendant la saison estivale. De nombreux concerts vont animer la Place de la Liberté parmi lesquels les concerts du mercredi à 19h45. Devenus une tradition bien ancrée et transgénérationnels, ils permettent de partager un moment festif. Pop, rock, jazz, musique classique, il y en a pour tous les goûts !

Sans oublier quelques concerts de musique classique dont celui de Musique en Ré du 7 août qui s'annonce magistral !

De temps à autre, des concerts sont aussi organisés à la Cave des 2 Portes, au MAAU et dans divers restaurants de la commune.

Le programme intégral des animations et festivités est à retrouver sur la page d'accueil du site internet de la mairie www.lesportesenre.fr

Contactez votre commune

Ars-en-Ré
05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer
05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte
05 46 09 60 13
mairie@lafortte.fr

Loix
05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage
05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

Saint-Clément-des-Baleines
05 46 29 42 02
mairie@saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

Marais : ce qui se joue derrière le paysage de carte postale

Les marais offrent un cadre idyllique pour des balades au grand air. Dépourvus de toute construction, ils ont pourtant été largement façonnés par l'homme. Et son intervention demeure nécessaire pour préserver les rôles, les richesses et les enjeux qui se cachent derrière ces paysages de carte postale.

Le paradis des oiseaux

Situés sur un important couloir migratoire européen, les marais de l'île de Ré, reconnus comme une zone humide d'importance internationale par le label Ramsar, sont le refuge d'environ 350 espèces d'oiseaux et abritent de nombreuses autres espèces végétales et animales : anguilles, amphibiens, insectes... À l'inverse, plusieurs espèces envahissantes y ont élu domicile et leurs populations doivent être régulées (ragondin, écrevisse de Louisiane, baccharis, herbe de la pampa...)



Des savoir-faire ancestraux

Du Moyen Âge au XIX^e siècle, le sel assure la prospérité économique de l'île. À son apogée, au milieu du XIX^e siècle, la saliculture permet l'exploitation de 20% du territoire et la production de 30 000 tonnes de sel par an ! Après une période de déclin, elle connaît un regain d'intérêt à partir des années 1990. Aujourd'hui, une coopérative (réunissant 70 adhérents) et plusieurs sauniers indépendants perpétuent un savoir-faire ancestral et une production qui bénéficie, depuis 2024, du label Indication géographique protégée (IGP).



Un trait d'union entre d'anciens "îlots"

Avant le Moyen Âge, l'île de Ré était un archipel composé de quatre îlots. Au fil des années, le dépôt naturel d'alluvions argileux a permis de les relier et d'offrir la matière première nécessaire à la création des marais salants. Ces derniers assurent donc la continuité territoriale de l'île de Ré d'aujourd'hui !

Un rôle "tampon" lors des submersions marines

Les marais jouent un rôle "d'éponge" en limitant l'élévation du niveau d'eau dans les zones urbanisées lors d'un événement climatique exceptionnel. Une fois celui-ci passé, ils favorisent l'évacuation de l'eau en direction de la mer : c'est le ressuyage. Pour cela, les chenaux jouent un rôle clé !

Un patrimoine culturel

Dès ses débuts, l'exploitation des marais a nécessité la construction d'ouvrages, dont certains bénéficient de protections patrimoniales : ouvrages hydrauliques (comme des vannes) en pierres maçonnées, charges à sel, bornes d'amarrage en pierre de taille, cabanes ostréicoles...

L'anguille : un fascinant poisson migrateur

L'anguille européenne se reproduit dans la mer des Sargasses, au large de la Floride. Les larves, portées par le courant du Gulf Stream, parviennent sur les côtes européennes après une longue migration pour coloniser, entre autres, les marais de l'île de Ré ! C'est là qu'elle va

se développer avant de retourner dans la mer des Sargasses. « Pour faciliter la circulation de cette espèce protégée historiquement présente sur l'île, une quinzaine d'ouvrages à anguilles ont été installés. Un suivi des populations est régulièrement effectué pour évaluer l'efficacité des

mesures de gestion », précise Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement.



4 questions à

Patrick Rayton
premier vice-président
délégué au littoral



Pour organiser la gestion des marais, la Communauté de communes (CdC) s'est lancée dans un "Contrat territorial milieux aquatiques" (CTMA). Qu'est-ce que c'est ?

Rappelons d'abord que la gestion des milieux aquatiques figure dans nos compétences, c'est-à-dire nos domaines d'intervention. C'est pourquoi la CdC est porteuse de projet du CTMA. Pour résumer, c'est un programme de 38 actions en faveur des milieux aquatiques. Il est mené sur trois ans en collaboration avec l'Association des étangs et marais de l'île de Ré, le Conservatoire du littoral, la Ligue pour la protection des oiseaux, etc. C'est un outil de l'Agence de l'eau, qui finance une partie des actions prévues par ce contrat.

À quoi ça sert ?

Mettre tous les acteurs concernés autour de la table permet de fixer des objectifs communs et de définir des mesures concrètes pour les atteindre. Nous coordonnons nos actions pour faire cohabiter les enjeux économiques, environnementaux, patrimoniaux... Derrière leur aspect naturel, les marais sont en réalité des espaces très organisés.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'actions menées ?

Pour résumer, le CTMA vise à restaurer les zones humides, lutter contre les submersions marines, maintenir la biodiversité, favoriser la circulation hydraulique... Et

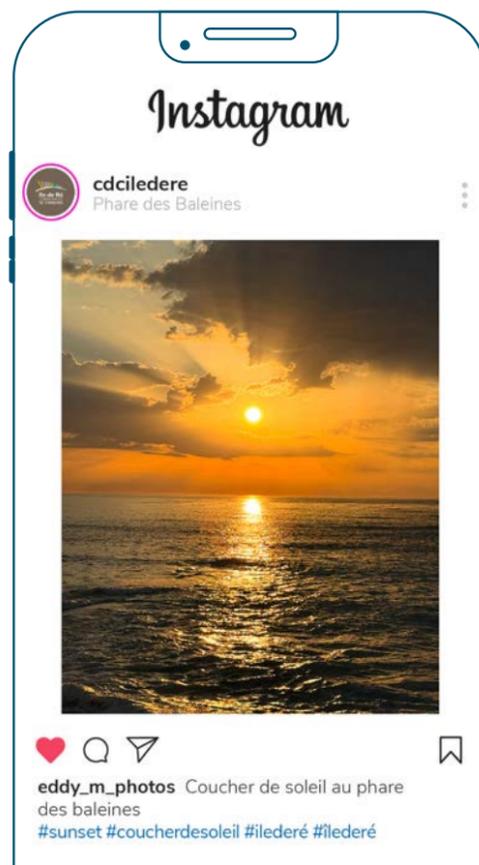
ces objectifs sont très liés ! Par exemple, l'entretien des chenaux, qui inclut la protection et le reprofilage des berges ainsi que le curage de chenaux, est l'un des deux plus importants foyers de dépenses du CTMA. Ce travail est effectué chaque année pour permettre une bonne circulation hydraulique. C'est bénéfique aux sauniers, pour remplir et vider leurs marais, pour le développement de la végétation ainsi que pour maintenir le rôle « tampon » joué par les marais lors des submersions. L'autre foyer de dépenses important est la lutte contre les espèces envahissantes. Des piégeages de ragondins et d'écrevisses de Louisiane ainsi que des campagnes d'arrachage de bacharis et d'herbe de la pampa sont effectués plusieurs fois par an.

501 107 €

C'est le budget 2024 consacré aux actions du CTMA. La participation de la Communauté de communes est de 356 398 €.

Et dans les années à venir ?

Nous allons réhabiliter plusieurs ouvrages hydrauliques. Aussi, nous allons restaurer les marais du Défend et des Grands Prés, dans le Sud de l'île, pour y maintenir la biodiversité et s'assurer qu'ils continuent à jouer le rôle "tampon" en cas de submersion marine.



Vu sur les réseaux

@cdciledere



Communauté de communes de l'île de Ré

Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec #ilederé

Location de courte durée : une autorisation est désormais nécessaire

Le règlement* visant à réguler le nombre de meublés de tourisme sur l'île de Ré est entré en vigueur le 1^{er} juin 2025.

Depuis le 1^{er} juin, des démarches sont requises afin de louer une résidence secondaire pour des séjours de courte durée.

Pour cela, il est nécessaire d'enregistrer son bien (avec un numéro d'enregistrement). Il faut ensuite obtenir une autorisation, délivrée par le maire sous deux conditions*, après avoir effectué une demande dite « de changement d'usage ».

Jusqu'à 50 000 € d'amende

Désormais, les annonces publiées sur les plateformes de réservation sont étudiées de près.

En cas d'annonce non conforme, les maires peuvent engager des procédures de sanction.

Les propriétaires concernés s'exposent à une amende de 50 000 €.

« Depuis l'année dernière, un important travail d'information et d'accompagnement a été mené auprès des propriétaires concernés. Les équipes sont mobilisées depuis de nombreux mois pour apporter leur appui, et le service d'information sur les meublés reste disponible à infomeuble@cc-iledere.fr ou il est possible de se rapprocher de sa Mairie », rappelle Peggy Luton, vice-présidente déléguée au logement.

* Un règlement, quel règlement ?

Le règlement permet la location d'une résidence principale moins de 120 jours par an. La location d'autres biens (en partie tout en y habitant, ou la totalité) pour des séjours de courte durée doit faire l'objet d'une autorisation, accordée sous deux conditions : pour un même foyer fiscal, deux autorisations maximums peuvent être délivrées par personne physique ainsi que par personne morale, et dans la limite des quotas fixés dans chaque commune. Si ces derniers sont atteints, les propriétaires peuvent effectuer leurs démarches sur www.declaloc.fr afin d'être inscrits sur liste d'attente.

Vous avez des questions ? On vous répond !

François, à propos des logements à loyer modéré en construction à Saint-Martin-de-Ré :

« Quelles sont les conditions d'accès à ces logements ? »

L'accès au logement social dépend des ressources financières du demandeur.

Ses revenus doivent être inférieurs à certains plafonds, qui évoluent au regard de trois critères : la composition du ménage (personne seule, couple sans enfants...), la localisation du logement et le mode de financement ayant permis

sa construction (prêt locatif à usage social, prêt locatif aidé d'intégration...).

Ce dernier critère pouvant varier d'un appartement à l'autre au sein d'un même parc de logements, les plafonds à ne pas dépasser peuvent donc évoluer eux aussi. Par exemple, pour une personne seule vivant en Charente-Maritime, le revenu fiscal de référence plafond oscille entre 12 759 € et 30 161 €.

Enfin, les élus rétais ont clairement exprimé leur souhait de prendre en compte de façon spécifique les personnes exerçant des métiers nécessaires à l'équilibre du territoire. Il s'agit notamment des pompiers,

Pratique

Rendez-vous sur www.demandedelogement17.fr pour faire une demande de logement social.

Flashez ce QR code pour connaître les plafonds de revenus à ne pas dépasser.



personnels hospitaliers, professionnels de l'aide à la personne, agents des services publics.

+ de 50%
des locataires du parc privé de l'île de Ré peuvent prétendre à un logement social.



Comment ça marche ? L'offre de transports en commun l'été

En période estivale, l'offre de transports en commun est renforcée. Voici ce qu'il faut savoir.

1 • Deux réseaux complémentaires

D'une part, trois lignes de cars régionaux (150, 151 et 152) circulent entre La Rochelle et l'île de Ré. Le ticket est payant. Rendez-vous sur www.modalis.fr pour connaître les horaires de passage et la localisation des arrêts. Et nouveauté cette année : ces cars sont équipés de portes-vélos (pensez à réserver ! *).

D'autre part, une vingtaine de navettes relie les communes entre elles et gravitent autour de ce réseau régional. C'est l'offre de navettes « RespiRé ».

* Afin de réserver un emplacement pour votre vélo dans les cars régionaux, rendez-vous sur <https://velo.transports.nouvelle-aquitaine.fr/VELORNA/fr-fr>

2 • Le réseau RespiRé, une offre inter-villages...

Proposée par le Département et la Communauté de communes, elle se compose de 20 navettes.

Citons, par exemple, les navettes P et V (pour « piétons » et « vélos ») entre le Belvédère (La Rochelle) et Sablanceaux (Rivedoux-Plage), la navette C entre les villages du Sud, la navette E, plus au Nord, entre Saint-Clément-des-Baleines et Ars-en-Ré, ou encore la navette H, entre Saint-Martin-de-Ré et La Couarde-sur-Mer.

3 • ... gratuite et écologique !

Rendez-vous sur www.cdciledere.fr, rubrique « Transports, Mobilités », pour connaître le plan du réseau et les horaires de passage.

« Gratuite pour les voyageurs, l'offre RespiRé est également écologique car ses véhicules circulent à l'électrique ou au gaz naturel vert », précise Lina Besnier, vice-présidente déléguée aux mobilités.

Voilà deux bonnes raisons de laisser la voiture au garage !

Bon à savoir

Un service de transport à la demande gratuit est accessible le matin du lundi au vendredi.

Téléphonez au 05 46 09 20 15 pour réserver !



Le patrimoine, une histoire ancienne ?

Hubert Croizier interroge notre rapport au patrimoine afin de faire évoluer l'offre de médiation (visites guidées, expositions...) proposée aux habitants.

En quoi consiste ton travail ?

À faire connaître le patrimoine et l'histoire de l'île de Ré aux habitants! Nous animons des visites guidées, intervenons dans les écoles, organisons des conférences, des expositions... La majeure partie de mon travail consiste à imaginer comment cette valorisation du patrimoine peut évoluer dans le temps et s'adapter aux enjeux du territoire.

Peux-tu nous donner un exemple ?

Actuellement, j'étudie comment rendre nos visites guidées accessibles aux familles équipées de poussettes, aux personnes à mobilité réduite, aux malentendants...

Récemment, tu as œuvré pour le renouvellement du label « Pays d'art et d'histoire »*. Peux-tu nous en dire plus ?

Ce label cadre notre action pour une période de dix ans. Il atteste de la plus-value de notre travail et nous permet d'être reconnus comme un véritable acteur culturel. Par exemple, nos visites guidées ne se déroulent pas uniquement dans les centres-bourgs.

Elles portent aussi sur le patrimoine naturel, questionnent son lien avec les activités humaines, s'intéressent à des ouvrages contemporains comme les digues... Et grâce à l'obtention de ce label, nous bénéficions de financements de l'État et de la Région pour mener nos actions.

Quelles nouveautés prévoit ce deuxième label « Pays d'art et d'histoire » ?

À long terme, nous prévoyons la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. C'est un lieu pédagogique permettant aux habitants de comprendre le territoire qu'ils habitent. Des thématiques de visites guidées vont être approfondies, comme l'architecture et l'urbanisme, pour sensibiliser aux protections patrimoniales. Qu'appelle-t-on « site classé » ou « site patrimonial remarquable » ? Pourquoi ça existe ? À quoi ça sert ?

En quoi ton travail est-il utile et nécessaire ?

Questionner notre rapport au patrimoine permet de faire le lien entre les générations. Conserver ce qui

appartient au passé est nécessaire. Mais, il est important de ne pas figer les territoires, d'être ouverts à la création contemporaine, à l'évolution des styles de vie... Car ce qui existe aujourd'hui sera le patrimoine de demain. Par exemple, les blockhaus n'étaient pas particulièrement considérés il y a plusieurs années. Pourtant, ils ont marqué les paysages de la côte Atlantique et sont les témoins d'une époque et d'une histoire. Aujourd'hui, nous y sommes plus sensibles.

À savoir

L'île de Ré est la première île française à avoir obtenu, en 2012, le label « Pays d'art et d'histoire ». Délivré pour une période de dix ans, celui-ci vient d'être renouvelé. Pour en savoir plus, une réunion de présentation est organisée le 27 août (lire aussi p.6).

La page du GEM

CdC et communes : un couple pas vraiment fusionnel !

Sous la pression du Groupe d'Expression multiple (GEM), un Pacte de gouvernance a été lancé en décembre 2020 et adopté en mars 2022. Derrière ce terme bureaucratique, se cache une réalité fondamentale pour notre île, celle d'un contrat de confiance entre CdC, communes et citoyens : quelles règles de fonctionnement et quel mode de relation pour rendre le ménage à trois harmonieux et efficace ? Alors que s'annonce la fin de mandature, 3 constats peuvent être effectués :

1) Le président de la CdC a considéré le Pacte comme un exercice purement formel et s'en est désintéressé dès sa signature. La meilleure preuve : le groupe d'élus, prévu dans le Pacte pour en assurer le suivi et en améliorer le contenu après quelques mois d'application, n'a jamais été créé.

2) L'"amicale pression" du GEM a permis que la relation CdC-citoyens et la place faite à la démocratie participative s'améliorent. Un Comité Consultatif Citoyen a été créé et renouvelé et un budget participatif (voir l'article à ce sujet) a été mis en place.

3) Du côté de la relation entre CdC et communes, très peu a été fait. Relevons 2 types de préconisations du Pacte, restées malheureusement inexploitées :

- la possibilité de délocaliser certains conseils communautaires dans les communes et la nécessité que les représentants des communes à la CdC rendent compte régulièrement de l'activité de la CdC au sein des conseils municipaux. Alors que les projets communautaires restent trop peu connus des élus municipaux et des citoyens, de telles actions de rapprochement auraient pourtant été très utiles ;

- l'accompagnement par la CdC de la coopération entre communes sur certains projets mutualisés. Des demandes ont été faites dans ce sens auprès de la CdC et elles sont malheureusement restées sans réponse. C'est le cas par exemple du PAEN (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels), un projet

commun à La Flotte et Rivedoux (avec une possible participation de Sainte-Marie).

Il faut, plus largement, se rendre à l'évidence : l'esprit de gouvernance partagée ne s'est pas implanté sur l'île : les attermolements de la mise en place des passages souterrains pour cyclistes, en coopération entre CdC et Département, en sont la marque la plus récente. Créer une véritable gouvernance partagée, stimuler la relation CdC-communes et amplifier les actions de démocratie participative : ce sont là 3 enjeux considérables des élections de 2026 !

Patrick Salez

Démocratie participative :

La participation citoyenne en politique c'est le pouvoir de faire bouger les lignes. C'est la possibilité de passer du statut de citoyen-râleur à celui de citoyen-bâisseur. Depuis quelques années, il est vrai qu'il y a eu plusieurs actions et décisions qui ont amorcé une démarche participative et citoyenne. Si les décideurs de la CdC ont fait de bons choix, c'est aussi parce que le GEM a su être démonstratif dans ses propositions.

Les comités consultatifs citoyens ont été lancés suite aux campagnes électorales au moment des élections municipales.

Le budget participatif a été demandé deux années de suite avant d'être intégré au budget général. Ce projet est central dans la démocratie participative, il permet aux citoyens de s'investir en proposant des solutions au service de l'ensemble de la population.

Cette année, le troisième budget participatif, pour un montant annuel de 40000 euros, vient d'être lancé. Très bonne décision ! Mais soyons réalistes, les Rétais sont tout de même peu nombreux à faire des propositions, cela demande un effort et oblige à se dégager du temps. L'exercice n'est pas aisé, il faut être imaginatif et pragmatique à la fois.

Le GEM renouvelle son appel aux habitants pour qu'ils s'engagent auprès de la collectivité. Quand il y a une possibilité de participer et de prendre part

aux décisions, il faut répondre présent.

La démarche proposée par la CdC est insuffisante ! Il faut aller plus loin et mettre en place une conférence citoyenne pour instaurer un débat budgétaire et choisir annuellement et collectivement les grandes lignes de dépenses de notre budget de 70 millions d'euros au total. Les citoyens veulent pouvoir être consultés sans attendre tous les 6 ans pour glisser leur bulletin dans l'urne.

La jeunesse, doit elle aussi, être sollicitée et si le projet conseil Intercommunal des jeunes n'a pas abouti faute de participants, la création d'un "budget participatif spécial jeunes" pourrait rendre l'implication de la jeunesse plus attractive.

Didier Guyon

Vous pouvez contacter le GEM à l'adresse suivante :
gemiledere@gmail.com

TOUTE LA SAISON EN UN COUP D'ŒIL !

OUVERTURE DE SAISON

Du 7 au 20 septembre 2025
à La Maline et sur l'île de Ré
+ d'infos et réservations sur lamaline.net

·RÉ
LA MALINE
DOMAINE CULTUREL

OCTOBRE

16 HUMOUR
3^e Quinquennat
Les Goguettes



22 DANSE *Hors les murs*
Ad Libitum
Simon Leborgne



28 MUSIQUE CLASSIQUE
Festival Ré Majeure
Neïma Naouri
et Yvan Cassar



NOVEMBRE

19 THÉÂTRE
L'art de ne pas dire
Clément Viktorovitch



28 MARIONNETTES
Bonne espérance



DÉCEMBRE

13 THÉÂTRE
4211 km



19 CIRQUE *Hors les murs*
Entre le zist et le geste



JANVIER 2026

17 CHANSON FRANÇAISE
Lou Casa,
Barbara et Brel



28 DANSE
Superstrat



FÉVRIER

04 DANSE
A4 (comme la feuille)
Philippe Lafeuille



20 THÉÂTRE
An irish story



FÉVRIER

27 THÉÂTRE
Michelle,
doit-on t'en
vouloir d'avoir
fait un selfie
à Auschwitz ?



MARS

04 HUMOUR
Les gros
patinent bien



07 AU 14

Festival Les P'tits se réveillent !

Ouverture billetterie :
18 février 2026

- Héritages Arts visuels
- Lady Do et Monsieur Papa Musique
- La fabuleuse histoire de BasarKus Cirque
- Un océan d'amour Pop up Théâtre d'objets
- Camin'Oh Installation participative



28 THÉÂTRE
Changer l'eau
des fleurs



AVRIL

3&4 THÉÂTRE *Hors les murs*
Racines



18 HUMOUR *Hors les murs*
Wanted



25 DANSE
Maldonne
Leïla Ka



MAI

07 THÉÂTRE
Sauve qui peut



13 CIRQUE *Hors les murs*
TROIS



29 THÉÂTRE
Fête des mères



JUIN

13 MUSIQUE *Hors les murs*
Ma petite



Et aussi des résidences d'artistes, des ateliers et des séances de cinéma...